

MARS 2016



n° 32

La lettre

de **Chantal GUITTET**

sommaire

- Edito 2
- Mes travaux parlementaires 3
- Mes missions à l'international 4
- Mon action sur le territoire 5 à 7
- Mon agenda 7



Contenus interactifs



Le code du travail

*Le projet de loi El Khomri
« De nouvelles libertés et de nouvelles
protections pour les entreprises
et les actifs. » ?*



Chantal Guittet

28 rue du Général de Gaulle

29260 LESNEVEN

Tél. 02 98 00 99 81

Fax : 02 98 00 11 26

contact@chantalguittet29.fr

www.chantalguittet29.fr

COLLABORATEURS

■ Administration générale :

Christine Kermarec

■ Demandes individuelles

et institutionnelles :

Serge Kermarrec

(syndicats, associations, collectivités).

■ Travaux législatifs à Paris :

Pauline Spinazze

Crédits photos :

© Assemblée Nationale 2015, UIP-2015.

Création, conception :

Le Piment Graphique - 02 98 27 16 88

www.lepimentgraphique.fr

L'adaptation des règles pour tenir compte des évolutions technologiques, économiques, est une nécessité, mais elle ne doit en aucun cas se faire aux dépens des droits et garanties des salariés.

Nous devons légiférer avec une exigence : concilier flexibilité et sauvegarde de la protection légale des salariés.

Le texte dans sa nouvelle version comporte de réelles avancées :

- **Le renforcement des congés** pour les salariés
- **Le compte personnel d'activité** : qui consacre un Droit universel à la Formation.
- **Le droit à la déconnexion**, qui protégera le temps de repos des salariés.
- **La lutte contre le dumping social**, qui régleme le recours à l'intérim des travailleurs détachés.

Cependant, des éléments clés posent de sérieux problèmes :

■ **L'inversion de la hiérarchie des normes** : cette loi vise l'inversion de la hiérarchie des normes pour privilégier l'entreprise comme niveau de fixation des règles. Cette inversion de la hiérarchie «entre l'accord de branche et celui d'entreprise, créera de la concurrence entre entreprises» et conduira à «un nivellement par le bas».

■ **Les dispositions relatives au licenciement économique**, facilité avec de nouveaux critères différenciés selon la taille des entreprises. Le contrôle du juge remis en question, ce qui constitue un problème.

■ **Le plafonnement de l'indemnité de licenciement abusif** : le barème indicatif porte atteinte au principe fondamental de la réparation intégrale du préjudice

■ **Le développement des facilités de flexibilisation du temps de travail** : avec pour conséquences une plus grande précarisation des femmes, les plus exposées aux dérives de la flexibilité.

■ **Le référendum d'entreprise**, qui constitue un risque de contournement des organisations syndicales majoritaires et l'affaiblissement de la représentation syndicale.

■ **L'affaiblissement de la médecine du travail** : une régression pour la protection et la sécurité des salariés.

Ces points seront examinés en séance publique et je resterai très vigilante sur ces sujets.

LE «PLAN BRETAGNE POUR L'EMPLOI» SIGNÉ

Plus de 40% des demandeurs d'emploi en France sont des chômeurs longue durée.

Pour résoudre ce gâchis humain, de compétences et de ressources, le Président de la République a fixé pour ambition de : **doubler l'offre de formation qui leur est destinée**. Actuellement la formation professionnelle est insuffisamment mobilisée vers les demandeurs d'emploi.

Ce plan national se déclinera au niveau de chaque région, pour répondre aux besoins des territoires.

En Bretagne, il a été signé le 23 mars, pour porter le nombre de formations ouvertes **pour les demandeurs d'emploi de 28 000 en 2015 à 47 000 en 2016**.



■ **Signature par Clotilde VALTER, secrétaire d'État chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage** du protocole d'accord du plan Bretagne pour l'emploi.

MES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

PROJET DE LOI EL KHOMRI

A l'Assemblée Nationale, j'ai participé aux auditions sur le Projet de Loi portant sur les nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs (Loi El-Khomri). Dans le Finistère, j'ai organisé deux réunions de concertation avec les syndicats sur ce projet.



■ Réunions de concertation avec les syndicats sur le projet de loi Travail

SNSM

Je continue les auditions et les rencontres avec les acteurs concernés dans le cadre de ma mission sur la SNSM. Ce travail fera l'objet d'un rapport remis au Premier Ministre avant juillet.

EOLIEN

J'ai cosigné un amendement qui permet le développement éolien en France, dans le cadre de la loi sur la création et l'architecture.

Amendement adopté

DETACHEMENT DES TRAVAILLEURS



Très impliquée dans la législation sur le détachement des travailleurs, j'ai cosigné un amendement pour qu'un travailleur intérimaire soit employé aux mêmes conditions partout, qu'il relève d'une agence d'intérim française ou qu'il soit détaché en France par une agence transfrontalière de travail temporaire.

Amendement adopté

PECHE

J'ai cosigné l'amendement qui supprime l'interdiction du chalutage en eaux profonde. Cette interdiction était en contradiction avec le droit européen.

Amendement adopté

DROITS HUMAINS

J'ai cosigné un amendement visant à introduire, dans la loi sur la vigilance des sociétés mères et donneuses d'ordre, la notion de « droits humains ». Seule la France continue d'utiliser l'expression « droits de l'Homme » qui exclue les Femmes des droits universels. En anglais, on parle en effet de *human rights*.

Amendement adopté et c'est une première historique !

FEAD

Je poursuis les auditions pour mon rapport consacré au bilan de deux années d'usage du Fonds Européen d'Aide aux plus démunis (FEAD).

 Pour en savoir plus

MES MISSIONS À L'INTERNATIONAL

LUTTE CONTRE LE TERRORISME : l'absolue nécessité de renforcer la coopération internationale

Lors de la 134^{ème} session de l'Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), j'ai présenté une résolution pour favoriser la coopération mondiale dans la lutte contre le terrorisme.

640 parlementaires, venus de 126 pays, étaient réunis pour débattre de ces sujets. Ma résolution a été adoptée.

Parmi la trentaine de mesures préconisées, nous exhortons les parlements prendre des mesures de prévention, d'ériger en infraction pénale les actes de terrorisme définis par les résolutions des Nations Unies et

de prendre une série de mesures pour tarir les financements du terrorisme et de légiférer pour lutter contre les sites web qui font l'apologie du terrorisme.

Cruciale à mes yeux, j'ai insisté sur la dimension de l'éducation : elle est la clé face à l'obscurantisme et l'intégrisme. C'est en luttant contre la pauvreté, la discrimination et le chômage, tout en favorisant le dialogue, l'éducation et l'autonomisation des jeunes, que nous parviendrons, à terme, à éradiquer le terrorisme.

[Consulter le texte de la résolution](#) 



■ Débat sur la résolution de coopération contre le terrorisme, 134^{ème} Assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP)

CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

DES AVANCÉES

pour l'agriculture française !



Le gouvernement français a remporté plusieurs victoires au plan européen.

Le décret rendant l'étiquetage obligatoire de l'origine des viandes et du lait dans les produits transformés a été accepté par l'union européenne qui autorise cette expérimentation.

Je soutiens cette disposition depuis la loi Hamon sur la consommation en 2013. Les agriculteurs pourront ainsi mieux valoriser la qualité de nos produits de l'élevage, et les consommateurs choisir en toute connaissance.

Parmi les autres mesures obtenues par le Ministre, lors du sommet européen du 14 mars :

- La régulation temporaire du marché laitier : les asso-

ciations professionnelles sont autorisées à limiter volontairement et pour six mois maximum leur production.

- Le doublement des plafonds d'intervention pour la poudre de lait et le beurre
- le renforcement de l'aide au stockage privé pour le porc.
- Le relèvement du plafond des aides d'Etat pour les exploitants.

Le gouvernement s'y était engagé : un décret publié ce mois prévoit la baisse des cotisations sociales des agriculteurs.

Au vu de ces avancées, je regrette l'accueil peu républicain accordé au Ministre Le Foll à un récent congrès national d'agriculteurs. Le dialogue a toujours été au rendez-vous et reste indispensable pour construire collectivement les solutions pour l'agriculture de demain.

J'AI POSÉ MES QUESTIONS au gouvernement sur :



Sur le dispositif du départ à la retraite anticipé pour les travailleurs handicapés.

CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

J'AI RENCONTRÉ,
sur le terrain avec mon équipe :



■ Visite de circonscription au Relecq-Kerhuon

Des acteurs institutionnels

- M. Drif, directeur départemental de Pôle Emploi.



■ Assemblée générale des maires ruraux

- Les maires de l'Association des Maires ruraux du Finistère, lors de leur AG annuelle à Guimiliau



■ Débat au collège de Saint-Joseph de Landivisiau

- L'équipe pédagogique du collège de Landivisiau et les élèves, lors de mon intervention en instruction civique devant les 3^{èmes}.
- M. Raoul Laurent, directeur des Equipements Portuaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest Métropole, sur le projet de loi Travail.
- Les représentants syndicaux départementaux de la CGT, CFDT, CGC-CFE, lors de réunions de concertation sur la loi Travail.
- Madame Valérie Pau, vice-présidente du Conseil des Prud'hommes de BREST.

CIRCONSCRIPTION & TERRITOIRE

Des acteurs économiques et sociaux

- Les membres de l'association Produits en Bretagne, lors de l'AG annuelle au Quartz.
- Les participants du salon Agri Deiz, belle vitrine de l'agriculture finistérienne.
- La direction et les salariés de l'IME de l'Elorn.
- L'équipe de l'IPIDV (Initiatives Pour l'Inclusion des Déficients Visuels).
- Michel COLLIN, serriste producteur de tomates, au Relecq-Kerhuon.



■ Visite d'une serre de tomates au Relecq-Kerhuon

Des acteurs associatifs et des habitants



- Lors de la foire bio de LANDERNEAU, le comité de soutien de l'école Diwan.

■ À la foire bio de Landerneau

- A Plougourvest, le cercle Les Dänserien De Landivisiau, lors d'une soirée en l'honneur de la « reine du Léon ».

■ Reine du Léon,
Laurane Croguennec



- Les coureurs de la foulée des deux rives organisée par les Koalas du Relecq-kerhuon



■ Les champions de la course des deux rives

Mon AGENDA

- Vote définitif de la Proposition de loi visant à lutter contre le système prostitutionnel
- Examen en Commissions du Projet de loi sur les nouvelles libertés et de nouvelles protections pour les entreprises et les actifs (El Khomri - Réforme du Code du Travail)
- Projet de loi sur les droits et obligations des fonctionnaires
- Projet de loi sur la Réforme du Conseil supérieur de la magistrature